

EXAMEN DE LA LISTE DES PAYS PRIORITAIRES ÉMISE PAR L'ACDI
NOTE D'INFORMATION DU CCCI
(FÉVRIER 2009)

1. En février 2009, la ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, a dévoilé la liste des vingt pays prioritaires auxquels l'ACDI compte accorder son aide bilatérale. En termes plus concrets, l'ACDI s'engage à investir 80 p. cent de ses ressources bilatérales dans ces vingt pays. L'ACDI souligne que la décision de concentrer l'aide ne changera rien aux programmes multilatéraux ni à l'aide humanitaire; toutefois, elle n'aborde pas la question du mécanisme réactif de la Direction générale du partenariat canadien. Le mécanisme réactif, élaboré par le programme de la Direction générale du partenariat canadien (DGPC) à l'intention des OSC subventionnées, aurait quelques points de convergence avec les programmes multilatéraux en ce sens que les activités du secteur et du gouvernement s'articulent autour des organisations. Voir la déclaration de la ministre à <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/NAT-223132931-PPH?OpenDocument>.
2. Les pays prioritaires sont les suivants :
Afrique : Éthiopie, Ghana, Mali, Mozambique, Tanzanie, Sénégal et Soudan.
Amériques : Bolivie, Caraïbes, Colombie, Haïti, Honduras, Pérou.
Asie : Afghanistan, Bangladesh, Indonésie, Pakistan, Vietnam, et Cisjordanie et la bande de Gaza.
Autre : Ukraine
3. La liste des pays prioritaires de 2009 diffère considérablement de celle qui avait été annoncée à la suite de l'examen de la politique étrangère de 2005.
 - ❑ En 2005, la liste ne comprenait que des pays partenaires de l'ACDI en matière de développement à long terme. Deux tiers des ressources de l'ACDI devaient leur être consacrées, le dernier tiers étant réservé aux pays fragilisés par les conflits. Le gouvernement conservateur a ajouté le nom des pays suivants à la liste de pays prioritaires : l'Afghanistan, Haïti, le Soudan, la Colombie, et la Cisjordanie et la bande de Gaza. Des vingt pays, onze (sans compter les pays en conflits) figurent sur les deux listes.
 - ❑ On ne sait toujours pas si, en 2005, le gouvernement conservateur nouvellement élu a tenu compte de la liste rendue publique la même année. Il appert qu'entre 2005 et 2007, la majeure partie des ressources ont servi à financer des projets en Afghanistan et à Haïti, ce que nous démontrerons plus loin dans ce document.
 - ❑ La liste des conservateurs regroupe en majorité des pays prioritaires se trouvant en Asie et dans les Amériques (entre 2 et 6 pays par région), alors que l'on y compte moins de pays d'Afrique. En effet, le nom de seulement sept pays africains, dont le Soudan, apparaissent à la liste de 2009, comparativement à quatorze (exclusion faite du Soudan et de la République démocratique du Congo) en 2005.

4. Les listes de 2007 et de 2009 regroupent-elles les pays où il est véritablement le plus urgent d'intervenir pour combattre la pauvreté ? Si oui, selon quels critères ? Force est d'admettre que la pauvreté sévit dans les pays des deux listes. Toutefois, lorsqu'on tient compte de certains indicateurs internationaux, on constate les faits suivants :
- ❑ **Indice du développement humain (IDH) du PNUD** : On constate que onze (55 p. cent) des vingt pays prioritaires de 2005 étaient reconnus pour un IDH faible (voir le Rapport mondial sur le développement humain, publié par le PNUD en 2008), comparativement à sept (37 p. cent) en 2009. Ces données témoignent de la tendance des conservateurs à concentrer leurs ressources dans les Amériques plutôt qu'en Afrique.
 - ❑ **Pays où les revenus sont faibles selon les données de la Banque mondiale** : On note que seize pays (80 p. cent) de la liste de 2005 étaient considérés comme des régions à faibles revenus; la liste de 2009 n'en compte plus que douze (63 p. cent). On remarque à nouveau une tendance à la concentration des ressources en Asie et dans les Amériques, où l'on constate néanmoins une importante concentration de pays en développement à revenu moyen (quoique l'on compte un grand nombre de personnes pauvres et exclues dans la plupart des pays d'Asie et des Amériques).
 - ❑ **Contrecoups de la pauvreté** : Dans le Rapport mondial sur le développement humain, publié par le PNUD, le tableau 3 affiche le pourcentage des personnes qui ne touchent qu'un ou deux dollars par jour. La liste des pays prioritaires de 2009 ne comprend que quelques noms de pays où la pauvreté fait des ravages.
 - a. Nous avons examiné chaque liste en portant une attention particulière aux pays où plus de 30 p. cent de la population doit subsister avec un revenu quotidien de moins de un dollar. En 2005, onze pays prioritaires (60 p. cent) voyaient près du tiers de leur populations respectives vivre avec un revenu quotidien de moins de un dollar, comparativement à sept seulement (47 p. cent) pour la liste de 2009.
 - b. Nous avons aussi tenu compte du nombre de pays où plus de 50 p. cent de la population vit avec un revenu quotidien de moins de deux dollars. En 2005, seize (89 p. cent) des vingt pays prioritaires avaient atteint ce niveau de pauvreté, comparativement à onze seulement (73 p. cent) pour la liste de 2009.
5. Lorsque l'on cherche à mieux comprendre la décision de l'ACDI de concentrer ses efforts sur un certain nombre de pays, il devient d'autant plus intéressant de mettre en évidence les l'évolution des expériences et des tendances dans l'attribution de l'aide bilatérale canadienne entre 2005 et 2007, et ce, à la lumière de données publiées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.¹

¹ Les statistiques du CAD tiennent compte des versements faits aux OSC aux fins d'une aide bilatérale. Toutefois, à l'ACDI, ces versements sont administrés par une direction indépendante, et les politiques relative à la concentration des ressources de 2005 et de 2009 n'ont tenu compte de ces versements.

- ❑ Si l'on poursuit l'examen de la liste des pays prioritaires de 2005, on constate que la part des déboursés en aide bilatérale est passée de 27 p. cent, en 2005 à 31 p. cent, en 2007. Cependant, lorsque l'on inclut les cinq pays en conflit² dans l'équation, le pourcentage passe plutôt de 42 à 75 p. cent, du fait qu'une importante partie de l'aide a été accordée à l'Afghanistan et à Haïti. Puisque la liste de 2009 comprend les pays en conflits susmentionnés (sauf la République démocratique du Congo), on peut conclure qu'un accroissement significatif s'est produit entre 2005 et 2007.

Brian Tomlinson
Équipe Orientation politique, CCCI

² Afghanistan, Haïti, Soudan, République démocratique du Congo et Colombie.